N°12
Juin
2023

Les ECHOS de Terres de Saône

Bulletin de la Communauté de Communes Terres de Saône

Site internet : www.cctds.fr
Page facebook : ccterresdesaone
Instagram : @ccterresdesaone

Villers-sur-Port

Luc Simonel

Président de la Communauté de Communes Terres de Saône
Maire de Polaincourt et Clairefontaine

Sommaire | Édito

Madame, Monsieur,

Depuis mon élection en tant que président, il y a 3 ans déjà, nous avons maintenu notre engagement en faveur du développement de notre territoire et de l'amélioration des services publics locaux.

Nous continuons à investir dans les projets clés définis en début de mandat et qui auront forcément un impact positif sur la vie de nos citoyens.

L'un de nos principaux investissements a été la restructuration des écoles d'Amance sur un site unique, marché qui reprend désormais son cours après des mois en stand-by. S'en suivront l'extension de la micro-crèche de Faverney, la construction d'une micro-crèche à Auxon, la rénovation des écoles et périscolaires de Port sur Saône, la rénovation thermique et énergétique de la salle Saônexpo, la création d'un assainissement collectif pour l'ensemble de l'Ile de la Maladière en collaboration avec la ville de Port sur Saône compétente en ce domaine, la remise aux normes et réhabilitation du port de plaisance et des pontons, la construction d'un bâtiment d'accueil et sanitaires pour la piscine, la réfection des sanitaires du camping, la réflexion d'un siège communautaire regroupant l'ensemble des services, la mise en service d'une nouvelle zones d'activités à Port sur Saône sans pour autant négliger nos autres sites et communes.

Chaque année, nous votons divers investissements pour nos écoles, périscolaires et crèches, ce qui ne représente pas moins de 3 631 900 € pris sur les fonds propres de la collectivité ou par emprunt. (Rappelons que les communes n'ont transféré à la communauté de communes des attributions de compensation que pour la partie fonctionnement.)

Les comptes administratifs ont été approuvés à la majorité le 27 février dernier, et les budgets ont été également votés à la majorité, le 3 avril dernier.

Nous avons également travaillé à la mise aux normes au niveau de l'accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments communautaires, nous les avons également dotés de DAE.

Nous avons également pris des mesures pour renforcer notre économie locale suite à la terrible crise sanitaire mondiale par laquelle nous sommes passés. En continuité des aides FRT et FARCT, nous attribuons des aides à l'immobilier d'entreprises, à la création d'hébergements touristiques, à la rénovation énergétique (sous conditions et par l'intermédiaire de Soliha).

Enfin, nous travaillons à améliorer les services publics locaux pour répondre aux besoins de nos citoyens.

La Maison France Services également basée à Faverney offre désormais la possibilité de renouveler les documents d'identité avec sur place un photomaton à disposition.

Nous continuons à mettre à disposition de nos communes, des adjoints techniques communautaires pour l'entretien de la voirie et les petits travaux de bâtiments.

Nous soutenons les projets visant à améliorer l'accès à la culture et à l'éducation. Rappelons le déménagement de l'Association d'Eveil à la Création Artistique anciennement basée à Villers sur Port, qui est désormais au barycentre de notre territoire, dans les locaux de l'ancienne école à Faverney pour permettre au plus grand nombre de participer aux multiples ateliers et activités qui y sont proposés tout au long de l'année.

N'oublions pas que Faverney et Port sur Saône sont des communes lauréates du programme Petites Villes de Demain depuis début 2022 et qu'elles nous réservent bien des surprises dans les années prochaines.

Dans le prochain numéro, vous pourrez suivre l'état d'avancement des travaux lancés, connaître les résultats des différentes études et réflexions actuellement en cours pour Petites Villes de Demain…

Profitons de cette édition qui à l'approche de l'été, vous proposera de nombreux événements pour vous divertir. Qu'il s'agisse de festivals, de concerts, de projections, de visites guidées, de randonnées ou de vide-greniers, l'été est une période idéale pour découvrir de nouveaux horizons, enrichir ses connaissances, se balader, chiner…

Les festivals sont des événements incontournables de l'été. Cinétoiles 8 débutera le 30 juin avec en nouveauté cette année, un film par semaine avec une thématique différente pour chaque séance. Le festival Spectacles du Monde qui débutera le 26 juillet dans nos villages offrira une fois de plus une occasion unique de découvrir de nouveaux artistes venus des 4 coins du monde pour se plonger dans une ambiance festive et conviviale.

En résumé, l'été vous offrira une variété d'animations, des concerts aux festivals en passant par les vide-greniers et les fêtes villageoises. Quel que soit vos intérêts, la programmation estivale répondra à vos besoins sans oublier les loisirs comme la pêche (rivières ou étangs), flâner au bord des bassins de la piscine, se balader en bateaux, paddle ou pédalo… tant d'activités possibles sans quitter notre territoire !

Alors, n'hésitez pas à explorer ce que l'été a à offrir en Terres de Saône et ensemble continuons à découvrir de nouveaux horizons tout en gardant à l'esprit qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire dans l'intérêt de nos habitants.

Nous, Maires et élus communautaires sommes déterminés à continuer d'investir dans notre communauté de communes pour améliorer votre qualité de vie.

Bel été à toutes et tous.
Bonne lecture à toutes et à tous.
Luc SIMONEL

Le budget 2023 !

La Communauté de Communes Terres de Saône poursuit ses investissements en faveur de la jeunesse !

12 Millions d'€
en fonctionnement

et

8 Millions d'€
sans les Z.A
en investissement

Accueil de la Communauté de Communes
Terres de Saône à Port-sur-Saône
73 rue François Mitterrand 70170 Port-sur-Saône - Tel : 03.84.91.66.00
Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mail : accueil@cctds.fr

Bulletin Communautaire de Terres de Saône
Directeur de la publication : Luc Simonel - Rédaction : Frédérick Henning, Nathalie Benkhaira, Caroline Lepastourel.
Conception et réalisation Service communication - Photos © Terres de Saône - Impression © onlineprinters
Photo de couverture : Photo Terres de Saône © Bougnon
Dépot légal - Juin 2023 - N° ISSN 2822-9983 - Imprimé à 8000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

Enfance en Terres de Saône

Un enjeux capital pour Terres de Saône !

De la petite enfance (Relais Petite enfance, crèches), à l'école primaire en passant par les périscolaires, les crédits votés de la collectivité sont essentiellement tournés vers le secteur de l'Enfance, capital pour l'avenir de nos communes. Les crédits ont été votés au budget 2023.

C'est une étape importante dans la vie d'une communauté de communes : au regard de l'importance des fonds investis, les nouvelles constructions des écoles (Amance, Port-sur-Saône) doivent être adaptées pour satisfaire les besoins des enseignants et les bonnes qualités d'accueil des enfants pendant plusieurs décennies. Au-delà des dossiers du quotidien, c'est aussi là le travail des élus : une vision sur le très long terme, à laquelle ils ne se soustraient pas pour le bon développement du territoire.

Après un marché infructueux pour la rénovation des écoles d'Amance, un nouveau dossier a été relancé, et c'est encore une année de travail. L'architecte a donc revu la copie en concertation avec les élus afin qu'un nouveau marché puisse être lancé et aboutir. Ce sont plus de 2 millions d'euros qui doivent être investis uniquement sur ce site. Le projet devrait démarrer cette année.

En 2021 et 2022, plusieurs scenarii ont été étudiés pour la rénovation des écoles et des périscolaires de Port-sur-Saône. Là aussi, c'est un enjeu capital autant pour la commune de Port-sur-Saône ainsi que pour toutes les communes qui composent la communauté de communes : comment investir au mieux pour des bâtiments de qualité et opérationnels pour les enseignants et les élèves ? Comment adapter tous les bâtiments aux effectifs actuels et futurs ?

Comment adapter à l'enseignement un bâtiment classé monument historique ? Comment financer l'enveloppe de plusieurs millions d'euros ?

Cet accomplissement est donc le fruit d'une nécessaire longue réflexion des élus.

Pour autant, les élus devront établir une programmation dans le temps des différents chantiers en prenant en compte les capacités financières de la collectivité.

Néanmoins, l'investissement de la Communauté de Commune ne s'arrête pas là.

Dans les crèches, là aussi, les élus investissent : Agrandissement de la crèche de Faverney dès cette année, projet d'une micro-crèche à Auxon. Là aussi, l'équilibre entre la nécessité des équipements, et l'utilisation de l'argent public ne permet pas toujours de faire autant qu'espéré

Evolution effectifs CC Terres de Saône 2015 à 2022

	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	2022/2023
Amance	140	159	147	151	143	154	151	154
Amoncourt / Fleurey	54	56	63	62	69	70	73	70
Auxon / Bougnon	98	84	72	68	57	62	57	67
Flagy/Neurey/Velleﬁe	79	69	68	68	64	66	73	61
Faverney	272	260	237	239	236	281	297	286
Port-sur-Saône - Saint-Valère	174	179	161	149	155	151	140	130
Port-sur-Saône - Pergaud	245	230	212	217	205	222	225	214
Saint-Rémy / Polaincourt	151	145	146	149	149	112	100	100
TOTAL	1213	1182	1106	1103	1078	1118	1116	1082

Enfance - Un été pour nos **chères têtes blondes**

Vacances d'été : Les périscolaires ouverts

Accueils de loisirs ouverts pendant les vacances estivales, du 10 au 30 juillet et du 28 août au 1er septembre 2023.

En juillet ouvert par "**Familles Rurales**"

ALSH Centre du Parc à Amance

Florence TRIBOULET
03 84 91 19 77
centreduparc@cctds.fr

ALSH Les P'tits Loups à Faverney

Nicolas POULAIN
03 84 92 04 73
alshfaverney@cctds.fr

ALSH Les Marmottons à Auxon

Lucie GRENOT
03 84 76 62 57
alshauxon@cctds.fr

CLAE Verdun + Club Ados à Port-sur-Saône

Jean-Claude MACIA
03 84 91 59 55
clae-verdun@cctds.fr

En Bref !

Paiement des factures
Vous pouvez payer en ligne vos réglements de factures sur le site : *https://www.tipi.budget.gouv.fr*

Relais Petite Enfance
le Relais est disponible pour toutes les assistantes maternelles du territoire, ainsi que pour les futurs et jeunes parents ayant besoin d'un accompagnement pour l'accueil de leur(s) enfant(s). Ce service est gratuit pour les usagers.

Des projets pour cet été

PROJET GUITARE ET MUSIQUE

Atelier Guitare :
8 enfants du périscolaire de Fleurey-lès-Faverney et 16 enfants du périscolaire d'Amance vont participer à un atelier de guitare, mené par un guitariste Monsieur Daniel Fichter, en collaboration avec l'AECA de Faverney.
Durant 8 séances, les enfants vont apprendre les bases de la guitare et même proposer une petite représentation à leurs parents en juillet.

Atelier chant :
Depuis février 2023, le centre de Faverney propose à une dizaine d'enfants agés de 6 à 11 ans un atelier autour de la chanson. Au programme : découverte d'instruments, intervention de professionnels, découverte du chant avec Laurence, animatrice sur le site. Suite au succès de cet atelier, les enfants ont demandé à poursuivre jusqu'aux grandes vacances. Des suprises sont donc prévues pour récompenser petits et grands de leur efforts!

LES ATELIERS À VENIR SUR LES SITES

Sport : Julien, notre animateur sportif, organisera une rencontre intercentre (Amance, Auxon, Faverney, Port-sur-Saône) **le mercredi 28 juin** avec des animations autour du foot. Si le temps le permet, tout le monde se retrouvera l'après-midi pour se détendre à la piscine communautaire, une belle journée qui s'annonce!

Les ateliers sport reprendront dans tous les centres à la prochaine rentrée.

Ateliers mimes : Sylvain Drouet, Artiste mime local, interviendra auprès des enfants du périscolaire de Flagy pour initier les enfants à l'Art Burlesque. Un petit spectacle sera présenté lors de la fête de l'école.

Atelier médiation animale :
Le centre de Faverney et le CLAE de Verdun accueilleront madame Frère, pour 2 séances (1 pour les maternelles et 1 pour les élémentaires) de médiation animale. Les enfants auront le plaisir de caresser et s'occuper des lapins, des chiens, de gerbilles...

LES ESTIVALES DE SAÔNE

Du 17 au 21 juillet et durant 3 jours, 20 ados et les enfants du CLAE de Verdun participeront, avec le centre de loisirs de Scey sur Saône, à un stage musical à Echo System.

Le groupe LYS IMPALA, duo folk de Vesoul travaillera avec les participants, sur de la création, de la pratique musicale et de l'interprétation d'1 ou 2 morceaux qui seront joués sur scène le vendredi soir.

Comme tout vrai artiste, les enfants participeront, le vendredi 21 juillet après-midi, à la répétition générale, (aux balances) puis à 20h30 début du concert gratuit dans le cadre des Estivales de Saône à la salle de concert d'Echosystem à Scey-sur-Saône.

Un temps convivial sera proposé le vendredi avant l'ouverture au public en présence des familles, pour une rencontre entre les enfants des centres, les familles et le groupe !

Terres de Saône | Des nouvelles

Saônexpo
La rénovation thermique votée !

Nul n'est besoin de présenter cette salle de spectacles ! Elle rayonne au-delà de Terres de Saône et accueille bon nombre de spectacles, foires et évènements à dimension régionale.
Pour autant, le bâtiment construit en 2004 est, ce qui convient d'appeler maintenant une passoire énergétique.

Au regard des coûts importants des énergies, les élus ont décidé de prendre à bras le corps et rénover cette salle.
Une salle de spectacles est souvent un lieu avec des besoins spécifiques en matière de température, d'humidité et d'acoustique, et une rénovation thermique bien planifiée peut contribuer à créer un environnement plus agréable pour les artistes et les spectateurs, tout en réduisant les coûts énergétiques et l'impact environnemental du bâtiment.

Voici quelques étapes clés pour la rénovation thermique d'une salle de spectacles :
1.Évaluation énergétique : Une évaluation énergétique complète du bâtiment a été réalisée pour comprendre les défauts d'isolation, les pertes de chaleur, les infiltrations d'air et les autres problèmes énergétiques potentiels de la salle de spectacles.
2.Isolation thermique : L'isolation thermique est essentielle pour minimiser les pertes de chaleur et améliorer l'efficacité énergétique. Les murs, le toit et le plancher devront être isolés en utilisant des matériaux isolants appropriés
3. Étanchéité à l'air : L'étanchéité à l'air est un élément clé de la rénovation thermique de Saônexpo, car elle permet de minimiser les infiltrations d'air non désirées, qui peuvent entraîner des pertes de chaleur et des variations de température.
4. Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) : Les systèmes de CVC jouent un rôle clé dans la régulation de la température et de l'humidité. Il sera nécessaire de moderniser ou de remplacer les équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation pour améliorer leur efficacité énergétique.
5. Éclairage : L'éclairage peut également être un élément important à prendre en compte dans la rénovation thermique. L'utilisation d'éclairage LED de la salle tout comme les éclairages pour les spectacles pourront permettre de réduire la consommation d'énergie.

Info !

Une conseillère numérique mise à disposition par le Département de Haute-Saône

Avec l'essor du numérique, de plus en plus de collectivités publiques cherchent à développer leur présence en ligne et à améliorer leurs services numériques pour leurs citoyens. Pour répondre à ces besoins, le département de Haute-Saône a mis à disposition des collectivités locales des conseillers numériques.
Ce sont des experts en numérique qui accompagnent les collectivités dans la mise en place de leurs projets numériques. Ils les aideront à identifier les besoins des citoyens en matière de services en ligne et à développer des solutions numériques pour répondre à ces besoins.
Ils peuvent aider les collectivités à améliorer leur présence en ligne, en créant des sites web professionnels et des comptes sur les réseaux sociaux, par exemple. Ils peuvent également les aider à mettre en place des outils de communication numérique tels que les newsletters et les alertes SMS.
En outre, les conseillers numériques peuvent aider les collectivités à améliorer leur sécurité en ligne, en leur donnant des conseils sur la manière de protéger leurs données et leur réseau contre les cyberattaques.
Ils sont des ressources précieuses pour les collectivités publiques qui cherchent à se développer et à offrir des services numériques de qualité à leurs citoyens. Grâce à leur expertise et à leur expérience, ils peuvent aider les collectivités à atteindre leurs objectifs numériques et à répondre aux besoins de leur population en matière de services en ligne.
Terres de Saône a le plaisir d'accueillir dans ses locaux Nathalie Dewynter, conseillère numérique départementale.

N'hésitez pas à la contacter :
Tél : **06 07 80 76 59**
Mail : *nathalie.dewynter@haute-saone.fr*

En Bref !

Terres de Saône
Des nouvelles

PACT 2 vers de nouveaux projets

le PACT 2, c'est la 4e génération de contrats entre le Département et les collectivités. Il a pour objectif d'arriver à une couverture équitable des territoires haut-saonois en services et équipements publics. Par ces contrats, le Département poursuit la territorialisation de ces territoires en soutenant financièrement Terres de Saône.

Notre nouveau programme d'actions prévoit 10 075 756 € d'investissement avec un soutien prévisionnel de 1 328 900 € du Département en financements PACT.

Déménagement Trésorerie

Depuis janvier la Trésorerie de Port-sur-saône est fermée. Il faut désormais régler vos factures d'ordures ménagères, de cantines ou autres à la trésorerie de Gray (ou par internet avec Payfip.gouv.fr).

Du nouveau à France Services

Depuis début mai, il est désormais possible de faire appel à France Services pour renouveler ou faire vos prochains passeports et/ou cartes d'identité. D'ailleurs, un photomaton vous y attend déjà pour réaliser vos photos d'identité sur place.

Aide à l'immobilier d'entreprise

Une aide de 30 000€ a été accordée par la Communauté de Communes Terres de Saône à l'entreprise RFPM dans le cadre de son extension sur la Z.A du Patis à Villers.

Aide à la Création d'hébergements Touristiques

Terres de Saône accorde une aide à la Création d'Hébergements Touristiques pour les meublés de tourisme, chambres d'hôtes et gîtes à hauteur de 1% dans la limite de 3 000 € du coût total du projet d'hébergement toutistique validé par le Département, Destination 70 ou le PVVS et qui répondront au cahier des charges de la collectivité.

Auto-Campagne Nouveaux tarifs

Les tarifs de location des véhicules "Auto-Campagne" ont évolué au vu de la hausse des prix de l'énergie.
Depuis le 1er janvier :
- 2€ de l'heure
- Le forfait week-end reste inchangé.
50 €.

Terres de Saône Auto-Campagne
Fleurey-lès-Faverney
Port-sur-Saône
Saint-Rémy

Aux services des communes

De nouvelles arrivées d'adjoints techniques communautaires mis à disposition des communes de Terres de Saône.
Alexandre GAUTHIER, travaille pour les communes de Flagy, Neurey et la Villeneuve et Alain JUTZI pour la commune de Baulay, et Benoit DAVAL pour la commune de Chargey-lès-Port

ZA - Terrains à vendre à Auxon et Villers-sur-Port. **03 84 91 79 13**

Port-sur-Saône et Faverney : Petites Villes de Demain

Rappelons que le dispositif «Petites Villes de Demain» est une initiative gouvernementale visant à soutenir les petites villes dans leur développement et leur transformation. Il s'agit d'un programme pluriannuel qui permet aux villes sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de financements pour mener à bien des projets structurants.

Concernant notre territoire, Port sur Saône et Faverney ont été retenues Petites Villes de Demain.
Ce dispositif vise à répondre à plusieurs enjeux majeurs pour ces villes, notamment la lutte contre la désertification des centres, la revitalisation économique et la mise en place d'une dynamique de développement durable. Les projets financés peuvent ainsi porter sur des thématiques variées telles que la rénovation de bâtiments, la création d'espaces verts, le développement de circuits courts alimentaires ou encore la mise en place de stratégies de mobilité douce.

Le dispositif «Petites Villes de Demain» s'appuie sur une collaboration étroite entre les collectivités locales, les acteurs économiques et les citoyens. En effet, les projets sont élaborés de manière participative, en impliquant les habitants et les entreprises du territoire.

Une chargée de missions travaille en ce sens avec l'ensemble des acteurs, ce qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville et de favoriser l'engagement citoyen.
Le fruit de son travail est régulièrement transmis aux deux communes concernées et partagés avec tous les services de l'État. Vous aurez la possibilité de le découvrir dans les prochaines éditions.

Redynamiser les bourgs centres, faire revenir les habitants, faire réouvrir des commerces vacants depuis des années, réinventer le centre d'une petite ville pour lui rendre ses lettres de noblesse… tant de questions, tant de pistes possibles, par où commencer ? La co-construction est la meilleure des solutions. Rassembler les habitants, les élus, les artisans et commerçants, les entreprises, les associations… Faire confiance plutôt que contrôler, écouter, faire du cousu-main en enrichissant en continu l'offre de services et en adaptant cette dernière au contexte local, travailler un projet commun et dans l'intérêt de tous est la mission première de ce dispositif qui arrive bientôt au terme des 18 mois.

À terme, avec ces études de PETITES VILLES DE DEMAIN, les collectivités signeront une convention d'OPERATION de REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) signée entre l'intercommunalité, PORT-SUR-SAONE et FAVERNEY, d'autres communes membres volontaires, l'État et ses établissements publics. Toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat peut également le signer.

L'ORT vise une requalification d'ensemble des centres bourgs dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.
L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :
- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques ;
- favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien* ;
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site ;
- mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

Le frelon asiatique un fléau qui dépasse l'apiculture

Un insecte envahissant : arrivé en France en 2004, il est présent en Haute-Saône depuis 2017. Sa croissance a été multipliée par 6 sur le département.
Une reine engeandrant de 5 à 10 nouveaux nids par an pour une expansion de 60 km par an. On peut prévoir plusieurs centaines de nids sur la Haute-Saône d'ici 2024.

Une menace pour la biodiversité

Un nid de frelons asiatiques peut consommer 11 kg de biomasse d'insectes en une saison avec 1/3 d'abeilles domestiques et 2/3 d'insectes sauvages (plus de 150 espèces recensées...). Il constitue une menace conséquente pour la biodiversité et l'agriculture par sa prédation sur les insectes qui assurent la pollinisation. Les frelons asiatiques adultes se nourrissent également de glucides trouvés sur les fruits, l'arboriculture et la viticulture sont aussi touchées.
Pour l'apiculture, il provoque des dégâts irréversibles sur les ruchers par le prélèvement direct des abeilles, mais surtout par le stress qu'il engendre sur les colonies. Un nid de frelons asiatiques à proximité de ruchers peut décimer des colonies jusqu'à la disparition complète des abeilles dans le rucher.

Un enjeu de santé publique

Le frelon asiatique privilégie les zones urbaines et péri-urbaines où les activités de l'homme lui permettent de trouver des ressources alimentaires diverses.
Sa piqûre est douloureuse et peut entrainer un risque allergique.
À proximité des nids, il peut se montrer extrêmement agressif. On compte plusieurs attaques et quelques dizaines de décès chaque année.
Il représente donc un enjeu de protection des populations et la destruction des nids sur le domaine public qui incombe aux maires peut représenter plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'euros par an.

L'organisation du plan de lutte contre le frelon asiatique en Haute-Saône

En France, les apiculteurs concernés directement par l'impact du frelon asiatique sur leurs abeilles, ont été les premiers à faire front contre ce nuisible.
Depuis juin 2021, un groupe de travail a réuni l'ensemble des acteurs de la filière apicole afin d'élaborer un plan national de lutte qui organise et fédère les actions à tous les échelons de la chaîne de lutte. Un plan national de piégeage de printemps a été finalisé en février 2022 et intégré au plan national de lutte contre les frelons qui a été proposé en avril 2022.
En Haute-Saône, l'Union Apicole 70, syndicat apicole et organisme à vocation sanitaire, qui regroupe 280 adhérents, apiculteurs de loisirs à professionnels, mène un plan de lutte contre le frelon asiatique depuis 2021, soutenu par le conseil départemental de Haute-Saône (la préfecture départementale n'a pas donné suite à nos sollicitations).

Surveillance et destruction des nids

La destruction est assurée par des entreprises agréées disposant d'un CERTIBIOCIDE et respectant une charte de bonnes pratiques.
Selon l'emplacement, la hauteur d'un nid, le coût de sa destruction peut varier de 70 à 300 euros.

En 2023, l'Union Apicole de Haute-Saône poursuit l'animation de la lutte contre le frelon asiatique et sollicite les instances locales, les communautés de communes, les mairies et les citoyens volontaires pour mutualiser les moyens humains et financiers dans un plan de lutte départemental.

Emilie NARDIN, Présidente de l'Union apicole Haut-Saônoise

Voie Verte
En route pour une enquête publique

La voie verte qui relie Terres de Saône aux sud des Vosges avance petit à petit. Elle est actuellement en phase d'enquête publique, après évaluation environnementale.
Jusqu'au 5 juin 2023, chacun a pu faire part de ses observations, propositions et contre-propositions de différentes manières. Le résultat de l'enquête sera étudié afin d'apporter d'éventuelles modifications sur le tracé et les équipements connexes.

Un tronçon de raccordement à la V50 doit, en parallèle être étudié afin de permettre une connexion.

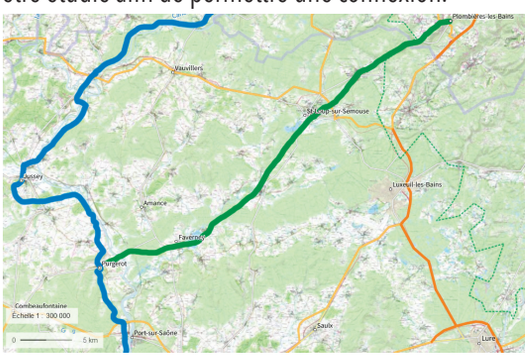

Port-sur-Saône bientôt labellisée Station Verte

La fédération française des stations vertes a été créée en 1964 pour favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes touristiques afin de contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique.
Une commune labellisée station-verte est :
- Un territoire d'accueil touristique pour les loisirs, les vacances, situé à la campagne, montagne ou près des littoraux.
- Un territoire d'offres touristiques : office de tourisme, commerces, services, aires de jeux, équipements de loisirs (baignade, sentiers, sports,...), de découvertes (patrimoine, produits du terroir,...)
- Un territoire axé vers l'écotourisme : nature, patrimoine, opération éducative, protection de l'environnement.
Avec la compétence Tourisme de Terres de Saône, ainsi que l'intérêt à promouvoir l'écotourisme dans la démarche de valorisation de la Saône et du site de la Maladière

Terres de Saône s'engage dans la démarche de la labellisation Station Verte de Port-sur-Saône

Station Verte

Attention !

L'importance des économies de nos ressources : Comment préserver notre avenir

Dans un monde où les ressources naturelles sont limitées, la nécessité d'économiser nos ressources devient de plus en plus cruciale. Les ressources comme l'eau, l'énergie, les combustibles fossiles, les minéraux et les terres agricoles sont indispensables à notre mode de vie moderne, mais elles sont également vulnérables à l'épuisement et à la dégradation. Pour garantir un avenir durable pour les générations futures, il est essentiel de prendre des mesures pour économiser nos ressources.

Vigilance eau : notre département est en alerte sécheresse

Malgré les dernières précipitations, l'état des cours d'eau et des nappes phréatiques est préoccupant. Des mesures de restriction sont mises en place. Il est donc désormais interdit :
- d'arroser les pelouses publiques et privées, les jardins entre 11h et 18h, à l'exception des potagers privés.
- De remplir les piscines à usage privé, à l'exception des premières mises en eau des piscines construites avant les restrictions.
- De laver les véhicules hors stations professionnelles équipées d'un système de recyclage de l'eau.
- D'alimenter les fontaines publiques et privées en circuit ouvert.

Sensibilisation à la protection des oiseaux !

C'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux qui s'installent dans les haies et les arbustes.

Environnement | Les oiseaux

Afin de ne pas déranger les couvées, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) recommande d'arrêter de couper les haies et d'élaguer dès le début du printemps (mi-mars) et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août.

Préférez la taille entre novembre et février, quand l'arbuste est en repos végétatif.

Les haies abritent de nombreuses espèces d'oiseaux, comme le Troglodyte mignon ou le Rougegorge familier qui nichent dans la partie basse. À mi-hauteur, c'est la Fauvette à tête noire ou le Merle noir que l'on rencontre. Tandis que la Linotte mélodieuse et la Tourterelle des bois préfèrent la hauteur des arbres.

Troglodyte mignon *(Troglodytes troglodytes)*

- Poids : 8 à 13 g
- Longueur : 9,5 cm
- Envergure : 13 à 17 cm
- Alimentation : Petits insectes et invertébrés, petites graines.
- Répartition : Partout en France et toute l'Europe de l'ouest, sauf le nord de la Scandinavie

C'est un oiseau de très petite taille, de couleur sombre, à silhouette ronde. Les mâles et les femelles se ressemblent. Les parties supérieures sont brunes. Un long sourcil contraste avec le reste de la tête. Les parties inférieures sont plus claires. Les pattes sont fortes, le bec fin et allongé et la queue redressée

Il se reconnaît à son chant puissant ponctué de notes stridentes et trilles rapides.

Habitat

C'est un hôte commun des jardins. Vers le mois d'avril, le mâle construit plusieurs nids en mousse en forme de boule dans diverses cavités (murs, rochers, arbres, racines, etc.).

Après avoir visité chacun des nids, la femelle choisit le plus douillet pour y pondre 5 à 8 œufs.

Risques de confusion

C'est une espèce facile à identifier, il n'est pas possible de la confondre avec une autre. Il est cependant difficile à observer à cause de sa couleur marron/brun et de son habitude à se tenir caché dans les fourrés.

Statut

C'est une espèce intégralement protégée (arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

Source LPO, Instinct animal

Fauvette à Tête Noire *(Sylvia atricapilla)*

- Poids : 18 g
- Longueur : 14 cm
- Envergure : 20-23 cm
- Alimentation : insectes et invertébrés en période de nidification, baies et fruits le reste de l'année.
- Répartition et Période de présence : Partout en France où elle s'observe pratiquement toute l'année. Les individus du Nord et de l'Est passent néanmoins l'hiver sur la façade Atlantique et dans le Sud car le climat y est plus clément.

Le mâle se distingue par une calotte noire et un plumage gris ; la femelle et les juvéniles par leur "casquette" rousse, et leur plumage plus terne, gris-beige. L'œil sombre est souligné d'un arc oculaire blanc. Le bec est noir et les pattes sont grises.

Le chant du mâle, particulièrement mélodieux a fait l'objet de plusieurs études scientifiques relatives aux dialectes. C'est un chant puissant, une mélodie flûtée très agréable, plus courte que celle de la fauvette des jardins et plus variée.

Habitat et aménagements du jardin

La fauvette à tête noire est commune dans les jardins comportant une végétation touffue. Pour pouvoir la voir, vous pouvez planter ou conservez des buissons épais ou haies qui lui fourniront baies et chenilles mais également un abri pour son nid. Le nid est édifié en général à faible hauteur entre avril et mai en forme de coupe compacte, placée entre 50 cm et 2 mètres. Le mâle participe à la construction du nid. La ponte comprend 4 à 6 œufs, couvés par les deux parents pendant 11 à 13 jours. Le couple entreprend deux pontes annuelles.

Risque de confusion avec la mésange nonnette mais celle-ci est plus petite (12 cm) et elle a une petite bavette noire sous le bec.

Complexe la Maladière Quelques infos !

La saison estivale approche à grands pas. Voici quelques informations de dernière minute pour bien préparer votre été.

Loisirs au Complexe **La Maladière**

Port de plaisance la flotte s'aggrandit

Un nouveau bâteau tout confort, nommé "Vesoul", arrive très bientôt au port de plaisance à Port-sur-Saône.
Issu des chantiers Nicols, ce sera le plus grand bateau de la gamme avec ses 15 mètres de long. D'une capacité de 10 personnes (4 cabines), il vous emmènera au fil de la Saône.
Petite photo en exclusivité.

Nouveaux tarifs :
Baby jusqu'à 3 ans : Gratuit
Enfant jusqu'à 15 ans inclus : 2€
Adulte à partir de 16 ans : 3€
Carte d'abonnement : 30€
Soit 18 entrées enfants
ou 12 entrées adultes

le Camping

Camping La Maladière

De jolis appartements nouvellement labellisés 3 étoiles, des roulottes, des emplacements libres, des emplacements pour votre camping-car, le camping de la Maladière est ouvert toute l'année. Pour vos réservations : **camping@cctds.fr** ou le **03 84 91 51 32**

Les Terrasses de l'été

Elles seront encore au rendez-vous cette année, alors n'hésitez pas. Seul, en famille ou entre amis, venez vous détendre l'après-midi, ou le soir, aux terrasses de l'été avec un cocktail maison, tranquille, à écouter de la musique et regarder les enfants profiter de cette douce soirée estivale.

Les Animations

Animations Terres de Saône

Randos gourmandes

Cinéma de plein air

Saponcourt
Tu ne tueras point
Vendredi 30 juin

Venisey
A star is born
Vendredi 7 juillet

Mersuay
Terra Willy, planète inconnue
Samedi15 juillet

Port d'Atelier
La jeun fille de l'eau
Vendredi 21 juillet

Scye
Stars 80
Vendredi 28 juillet

Les Concerts

Mais aussi à **Varogne** et **Équevilley**

Les rdv du Terroir

Les soli'Days

Halloween

Cette année encore Halloween vous fera trembler. Plus de peur, plus de folie, plus de cachette, plus, plus, plus.... car cette année, Halloween se déroulera quelque part ... à Chargey-lès-Port. Mais on ne vous en dira pas plus. Vous aurez tout le loisir de le découvrir en temps et en heure... Ahahah !

Spectacles du Monde : encore plus fort cette année

4 continents – 10 groupes – 300 artistes – 10 jours de spectacles et d'évasion aux rythmes des cultures du Monde

Le Festival Spectacles du Monde, à l'aube de fêter, du 26 juillet au 6 août 2023, son 33e anniversaire se réjouit d'accueillir chaque année ses amis du monde entier. Rendez-vous des cultures du Monde, le Festival fait, pendant une semaine de Port-sur-Saône, chef-lieu de canton de 2 987 habitants en Haute-Saône, et des communes de la Communauté de Communes Terres de Saône, un carrefour de rencontres et de paix, où se développent l'amitié et la fraternité. Les danses et les musiques du monde créent des liens indéfectibles entre les artistes et tous les passionnés, mais aussi avec tous ceux, qui comme vous, curieux d'esprit et ouverts de cœur, ont simplement envie d'aller à la rencontre d'autrui et de mieux connaître pour accepter, comprendre et apprécier sa différence et sa diversité culturelle…

Parfaitement implanté dans le tissu culturel et économique de notre territoire, le Festival est devenu l'un des plus importants festivals du Département voire de la Région.
Chaque année, ce sont près de 300 artistes venus des 4 coins du globe, danseurs et musiciens amateurs de grande qualité qui se produisent sur nos terres.

Avec quelques 42 000 visiteurs chaque année, le Festival Spectacles du Monde est un événement de grande envergure. Il est reconnu tant au niveau régional pour sa fréquentation qu'au niveau international au travers du Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore présidée par Jean-Pascal MARIOT. *(CIOFF® : organisation non gouvernementale, partenaire de l'UNESCO, créé en 1970 à Confolens).*

Le festival bénéficie d'une forte assise départementale et ses 210 bénévoles mènent tous les ans un projet artistique et culturel pour la reconnaissance des arts et traditions populaires du monde.
Ensemble et unis, les bénévoles sont empreints de l'esprit d'humanisme et prônent la paix dans le monde par la reconnaissance de la diversité culturelle.

Cette 33e édition offrira une richesse de groupes et d'animations qui raviront les festivaliers qui se retrouvent chaque année au cœur des cultures du monde. Nous aurons le plaisir d'accueillir l'Argentine, l'Ile de Pâques, la Thaïlande, la Martinique, les Batuc'Ados, le Vénézuéla, le Mexique, le Ghana, le Sénégal et le Portugal.

Le principal objectif est de faire vivre nos territoires ruraux aux rythmes des cultures du monde avec une vingtaine de spectacles en Terres de Saône qui débuteront dès le 26 juillet.

Quelques nouveautés au programme cet été, venez les découvrir sur le site *www.festivalportsursaone.com* ou suivez-nous sur les réseaux
Réservez vos places dès maintenant :
Office de tourisme Terres de Saône à Port-sur-Saône / 03.84.78.10.66
France Services à Faverney / 03.84.76.13.61
Sur le site du festival

Programmation Saônexpo 2023

Foire 2 au 4 juin
Expo du
Val de Saône

Danse 7 juin
Gala de Danses Chavanne

Danse 25 juin
Spectacle de danses de la Troupe Moondance

Speed meeting 27 juin

Concert 1er juillet
Concert d'été de la Lyre Portusienne
Entrée libre

Bal Populaire
8 juillet
Organisé par
l'amicale des
pompiers

Lotos 10 - 17
et 24 juillet
Organisés par
Anim'saône

Festival Spectacles du Monde
Du 1er au 6 août

Cérémonie d'ouverture
1er août - 2 €
à partir de 19h
En extérieur

Spectacle Panorama
2 août - 8€
à partir de 15h - Saônexpo

Soirées de Gala
Les 3 - 4 et 5 août - 8€ - à 20h30 - Saônexpo

Festival des Bambins - 5 août - Gratuit - à 14h avec la Thaïlande - Projection du film Raya Saônexpo

Soirée Latine - 5 août - 2€ - à 18h Saônexpo

Le Final du Tour du Monde - 6 août - 12€ à 20h30 avec tous les groupes - Saônexpo

Lotos 14 - 21 - 28 août
Organisés par DV spectacles

Forum des associations
1er septembre
Organisé par la
commune de
Port-sur-Saône

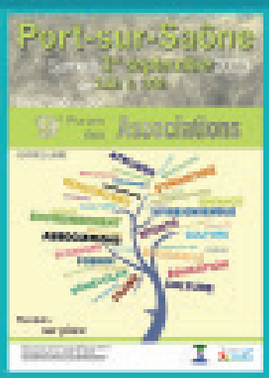

Salon avicole
du 6 au 10 septembre
Organisé par AHSA

Loto 16 septembre
Organisé par le Racing Club Saonois

Bourse militaria
24 septembre
Organisée par le
Souvenir Français

Loto 30 septembre
Organisé par le Moto-Cross Portusien

Musique
6 - 7 - 8 octobre
Les 3 jours de
l'Accordéon
organisé par
DV spectacles

Loto 21 octobre
Organisé par Coeur et Ambitions

Spectacle
29 octobre
Les Vamps
16h

Colloque environnemental
8 - 10 novembre
Organisé par
Terres de Saône

Renseignements et réservations : Terres de Saône, 73 rue François Mitterrand - 70170 Port-sur-Saône - Tél : 03 84 78 10 66
: officedetourismeTerresDeSaone - : Salleexpo - Internet : https://saonexpo.jimdofree.com - https://ccods.fr

Terres de Saône
Communauté de Communes

COLLOQUE ENVIRONNEMENTAL
1ÈRE ÉDITION

Terres de Saône organise "l'**Effet Papillon**", son 1er colloque environnemental du 8 au 10 novembre prochain, dans la salle Saônexpo à Port-sur-Saône. Trois jours ouverts au grand public, afin d'échanger et de débattre autour de la transition écologique, montrer qu'elle est possible et souhaitable.

SALLE SAÔNEXPO - PORT-SUR-SAÔNE

L'EFFET PAPILLON

8.9.10 NOVEMBRE 2023

Animé par de nombreux intervenants, ces trois jours seront l'occasion d'aborder les différents aspects de l'écologie et d'identifier les solutions que nous pouvons apporter, le tout sous forme de conférences, tables rondes, animations et visites de sites.

TABLES RONDES
CINÉ DÉBAT
VISITE DE SITE
APRÈS-MIDI ENFANT
CONFÉRENCES EXPOSITIONS